

RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 21 MAI 2019

Date de convocation des conseillers : 13/05/2019

Délégués présents : M. Bernard BLAIMONT ; M. Daniel THOMAS ; M. Guy CAMUS ; Mme Elisabeth GEHIN ; M. Jean Marie OUDART ; M. Jean-Paul DOSIERE ; M. Marcel LETISSIER ; Mme Marie-France KUBIAK ; M. Cédric PATE ; M. Marcel BERTAUX ; M. Pascal MAUROY ; M. Joseph MALCORPS ; M. Maurice JEANNELLE ; M. Nicolas POIRET ; M. Jean-Luc PETRE ; Mme Anne-Marie TUOT ; M. Jacques VINCENT

Absents excusés : M. Jean-Claude BUCHELIER ; M. Alain LAMORLETTE ; M. Michel PAQUET (pouvoir M. Bernard BLAIMONT) ; M. Jean-Pierre TAYOT ; M. Bernard MAIRIEN

Absent non excusé : /

Conseillers Départementaux et autres invités :

M. Hugues MAHIEU (excusé), Mme Brigitte LOIZON (excusée), Mme Françoise JEANNELLE (excusée).

1) Démarches pour renforcer la politique de la Communautés de Communes dans le domaine des sports

Le Bureau demande que soient engagées ces démarches selon les modalités et le calendrier suivants :

- ⇒ Avant mars 2020 (élections municipales)
 - Rencontre des responsables des clubs et associations sportives du territoire pour établir un état des lieux et recueillir leurs besoins, orientations et projets
 - Etablir un référencement des clubs et associations selon leurs domaines, niveaux, moyens humains et financiers
 - Réflexion pour proposer des axes de soutien, d'animation, de sauvegarde et de redéveloppement
- ⇒ Après les élections municipales
 - Travail en commission pour définir la politique d'aide et d'intervention de la Communauté de Communes en partenariat avec les communes
 - Vote du règlement d'aide et du programme d'intervention pour le mandat.

2) Partenariat accueil touristique sur le site de Woinic à Saulces Monclin

Le Bureau prend acte de la demande du Département de confier à l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises le management du point d'information touristique et la gestion de vente de produits locaux sur le site de Woinic à Saulces Monclin (le Département mettra à disposition de l'Office de Tourisme 2 contrats aidés de début Juin à fin Septembre 2019) une évaluation devra être réalisée en fin d'année pour analyser les fréquentations, les demandes d'information touristiques (au niveau des Crêtes, et des autres secteurs) et les ventes de produits locaux.

Ce partenariat ne doit pas remettre en cause les projets de mise en valeur et d'animation du relais de poste de Launois sur Vence avec l'intégration de l'Office de Tourisme.

3) Aide aux accueils périscolaires organisés par des associations : demande de subvention complémentaire au titre de la surveillance pendant le temps des repas en 2018

Le Bureau prend acte de la situation déficitaire en 2018 des principaux accueils périscolaires organisés par Familles Rurales (plus particulièrement à Boulzicourt déficit de 19 536€, à Chaumont Porcien déficit de 13 976€ (hors reversement aide NAP) et à

Poix Terron déficit de 13 296€). Il est demandé aux SIVU concernés d'allouer une aide à Familles Rurales pour maintenir le service en 2019 ou de reprendre l'activité en régie ou par une autre association (Boulzicourt et Chaumont Porcien souhaitant reprendre l'activité dans ce cadre).

Le Bureau rappelle l'engagement important de la Communauté de Communes pour les 6 accueils périscolaires gérés par les associations Familles Rurales (aide de 0,70€ par heure enfant soit pour 2018 : 35 168€) alors que les 11 accueils périscolaires gérés par les SIVU scolaires et les communes ne peuvent être aidés car les Crêtes ne disposent pas de la compétence scolaire et périscolaire.

Le Bureau décide à la majorité (1 voix contre) de ne pas allouer les subventions complémentaires de 7 295,75€ demandées par Familles Rurales au titre de la surveillance pendant le temps des repas dans les 3 cantines de Boulzicourt, Lucquy et Thin le Moutier pour les 2 motifs suivants :

- Les aides aux accueils périscolaires 2018 ont déjà été soldées sur la base des décomptes fournis en Mars dernier par Familles Rurales
- Ces aides complémentaires au titre du temps des repas sont demandées pour la première fois, elles dépassent largement les crédits prévus. Elles renforceraient le manque d'équité avec les 12 autres services de cantine gérés par les SIVU et les communes.

4) Aide aux accueils de loisirs pendant les vacances de Pâques (avril 2019):

Le Bureau décide à l'unanimité de retenir les montants des subventions suivants :

ASSOCIATIONS	FEVRIER 2019 (nombre d'heures)	SUBVENTION (en €)
Attigny (Asso territoire)	1 186,5 x 0,40 €	474,60 €
Boulzicourt (Les minots)	486 x 0,40 €	194,40 €
Chaumont Porcien (Asso territoire)	1 025 x 0,40 €	410 €
Lucquy	986,5 x 0,40 €	394,60 €
Poix-Terron (Asso territoire)	2 060,5 x 0.40 €	824,20 €
Thin le Moutier	471,25 x 0.40 €	188,5 €
Prix les Mézières (Vivre Mieux)	578,5 x 0.20 € (1)	115,70 €
	TOTAL	2 532 €

(1) Enfants des familles résidents dans les communes des Crêtes à proximité (Warnécourt, Evigny, Mondigny...) niveau d'aide limité au niveau de la commune de Prix-les-Mézières

5) Aménagement des anciens locaux de l'agence bancaire de Chaumont Porcien en cabinet médical

Le Bureau décide à l'unanimité :

- Le plan de financement de l'opération avec la demande de subvention LEADER
Coût 88 403€ HT Subvention sollicitée LEADER : 64% soit 56 578€
- Le montant du loyer avec le médecin généraliste qui y accueillera 2 stagiaires (soit 3 cabinets et 1 salle d'attente) pour 521,25€ HT/mois hors charges.

6) Convention de partenariat avec la Poste pour accompagnement des Maisons de Service au Public MSAP dans les bureaux de poste d'Attigny et Poix Terron

Le Bureau valide à l'unanimité cette convention de partenariat selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition de 2 agents recrutés en contrat aidé à 24h par semaine pour renforcer le service MSAP, le promouvoir dans les communes du secteur et organiser des ateliers d'initiation informatique
Coût total pour 1 an 27 200 € dont :
 - o Achat de 8 tablettes « Ardoiz » la Poste pour ces ateliers
Coût 3 000€
 - o Communication et frais divers
Coût 2 600€
- Plan de financement
Aide Etat emploi aidé 18 800€
Participation la Poste 15 000€
Reste à charge 4 400€
- Durée 1 an à compter de la date de signature pour se terminer à la clôture des postes

7) Conventions avec l'Etat (DIR Nord) pour l'implantation et entretien de 6 panneaux de signalisation touristique et patrimoniale sur l'autoroute A34

Le Bureau valide à l'unanimité ces conventions selon les modalités suivantes :

- Commande et pose de 6 panneaux normalisés (2 pour le Domaine de Vendresse, 2 pour le Relais de Poste de Launois sur Vence, 2 pour la Forêt de Signy l'Abbaye) pour un coût prévisionnel de 96 000€ HT (pris en charge par la Communauté de Communes avec aides DETR et LEADER soit 80%)
- Entretien à réaliser par la DIR Nord (sauf pour les graffitis et les détériorations volontaires ou accidentelles pris en charge par les Crêtes Préardennaises).

8) Aides aux associations pour évènements

Le Bureau décide à l'unanimité les aides suivantes :

- Festival de musique « les Automnales festives » 5^{ème} édition à Thin le Moutier le 19 Octobre 2019 par l'association Ardennes Event
Aide de 3 000€ sur un budget de 37 000€
- Festival « le Relais de l'imaginaire » 2^{ème} édition au Relais de Poste de Launois sur Vence les 1^{er} et 2 Juin 2019 par l'association capteur
Aide de 1 500€ sur un budget de 18 270€
- Festival « Les Musicales de Louvergnay » pour 6 concerts de musique classique dont 1 à l'église de Lametz le 11 Août 2019 et 2 à l'église d'Attigny les 9 et 10 Août 2019 par l'association les musicales de Louvergnay
Aide de 1 400€ sur un budget de 35 702€ (en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaises)
- 28^{ème} Concours National d'Attelage de Boulzicourt les 20 et 21 Juillet 2019 par l'association attelage des Crêtes Préardennaises
Aide de 1 000€ sur un budget de 15 000€
- Concours cheval de trait ardennais au Relais de Poste de Launois sur Vence le 10 Juin 2019 par l'association hippique de Mézières
Aide de 300€ sur un budget de 550€

- Comice Agricole du 19 Mai 2019 à Puiseux par l'association Ardennes Génétiques Aide de 500€ sur un budget de 5 650€.

9) Conventions de mise à disposition de service pour entretien des réseaux et stations d'assainissement collectif de Novion Porcien, Warnécourt Evigny

Le Bureau valide à l'unanimité les 3 conventions suivantes pour la mise à disposition d'agents techniques communaux :

- Avec Novion Porcien : prise en charge d'un agent pour 160h/an (entretien des réseaux avec pompes et station de traitement)
- Avec Warnécourt et Evigny : prise en charge d'un agent pour 50h/an par commune soit 100h/an au total (uniquement pour entretien station)
- Durée à compter du 01/05/2019 jusqu'au 31/12/2022.

10) Convention de partenariat 2019 – 2020 avec l'UDASA pour état des lieux, programmation des interventions et soutien technique gestion des rivières

Le Bureau valide à l'unanimité cette convention selon les modalités suivantes :

- Missions :
 - Diagnostic et prospection des cours d'eau prioritaires en vue d'établir les programmes d'entretien et de restauration
 - Mise en œuvre des programmes sur les sections de rivières gérés par les ASA
 - Actions de sensibilisation et ingénierie pour la lutte contre le ruissellement
- Subventions de la Communauté de Communes de 16 553€ pour 2019 et 16 643€ pour 2020.

11) 2^{ème} répartition partenariat Certificats d'Economie d'Energie sur programme 2019 – 2020

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager la convention de partenariat avec le SIVU du Pôle Scolaire de Signy l'Abbaye pour le remplacement de la chaudière gaz sur la base d'un forfait d'aide de 15€/m² de surface chauffée avec plafond de l'aide à 80%.

12) Changement du coût et du Plan de financement de l'aménagement d'un logement dans l'ancienne mairie de Saulces Monclin

Le Bureau décide à l'unanimité d'abroger et remplacer la délibération du 25 Avril 2019 avec actualisation des coûts et plan de financement :

- Le coût est porté à 115 212,55€ HT soit 128 502,76€ TTC suite aux études thermiques pour optimiser les économies d'énergie (isolation de murs supplémentaires)
- Le financement Etat (DSIL) n'est pas possible mais l'aide de la Région CLIMAXION peut être augmentée soit

Aide Région (CLIMAXION)	sollicitée 18 500€
Aide CEE	sollicitée 8 000€
Reste à charge	102 002,76€.